

Danielle Mitterrand : son combat contre les mines antipersonnel

- Contributeur
- Jean-Baptiste Richardier

28/11/2011



L'engagement de Danielle Mitterrand dans la lutte contre les mines antipersonnel a été primordial. Jean-Baptiste Richardier, directeur général et cofondateur de Handicap International, salue cette prise de position.

Beaucoup a déjà été dit sur les engagements de Danielle Mitterrand, tout ou presque... A Handicap International on n'a pas oublié son rôle essentiel dans une saga géopolitique méconnue mais déterminante, qui conduira finalement la France à signer rien moins que deux traités de renoncement à des armes conventionnelles...!

Nous étions fin 1992, année de la création de ICBL (Campagne internationale pour interdire les mines) par six ONG*. Si certains se

réfèrent aujourd'hui à cette période comme à l'émergence d'une "nouvelle diplomatie", ce modèle d'alliance entre des acteurs de la société civile - bien organisés et résolus - avec certains états progressistes - déterminés à faire bouger des lignes longtemps figées par la "guerre froide" - n'avait pas encore eu l'occasion de démontrer son efficacité. Il est vrai que les questions de désarmement étaient alors des sujets difficiles à aborder, et l'espoir de parvenir à l'interdiction d'une arme conventionnelle était ténu...

Un défi historique

Pied de nez de l'histoire, c'est des Etats-Unis qu'est venu le premier signal d'une volonté politique de se "ressaisir": pour mettre un terme à "la guerre des lâches", cette tragédie humaine engendrée quotidiennement par les millions de mines antipersonnel, utilisées dans tous les conflits et guerre civiles ayant marqué les dernières décennies.

Le 26 janvier 1993, Handicap International recevait ainsi une sollicitation du sénateur Patrick Leahy, agitateur démocrate habituel du Capitol sur les questions de désarmement. Il y rappelait que la Convention de 1980 - protocole additionnel aux Conventions de Genève et censé réglementer l'utilisation des "*armes classiques produisant des effets traumatiques excessifs ou frappant sans discrimination*", telles que les mines antipersonnel - était ouvert à révision depuis 1990.

Toutefois, la convocation d'une conférence par le secrétaire général des Nations Unies devait intervenir à la demande d'un membre permanent du Conseil de Sécurité et, nous expliquait-il, ni son pays, ni de ce fait la Russie ou la Chine, ni même l'Angleterre ne prendraient une telle initiative pour d'évidentes raisons de géopolitique. Selon lui, seule la

France socialiste pouvait éventuellement s'engager dans cette voie, avec la liberté et l'autorité requises...

Forts de cette analyse encourageante, Philippe Chabasse (alors Co-directeur en charge des actions de Plaidoyer de Handicap International) et moi-même avons immédiatement sollicité un rendez-vous avec Danielle Mitterrand, en sa qualité de présidente de la Fondation France-Libertés... Notre objectif? Lui demander conseil sur la bonne façon de sensibiliser son époux à nos arguments en faveur d'une suite favorable à l'initiative du sénateur américain...

Non seulement avons-nous été reçus avec la simplicité et la bienveillance qui caractérisaient si bien la première dame de France, pas le moins du monde perturbée par le culot et l'incongruité de notre sollicitation ; mais son intérêt pour la dimension militante de notre démarche fut immédiat. Heureusement d'ailleurs, car la "fenêtre de tir" était assez resserrée, la droite française s'étant clairement déclarée réticente à toute interdiction, et des élections législatives sans doute mal engagées préfigurant une probable cohabitation.

Le coup de pouce de Danielle Mitterrand

Très vite, Danielle Mitterrand nous a assurés de l'accord de principe de son mari sur le courrier argumentaire que nous lui avons confié le 3 février, invitant la France à contribuer ainsi à "*mettre un terme au massacre de civils perpétré par les mines antipersonnel en temps de paix*". Dès lors, nous pouvions élaborer avec le quai d'Orsay, et le discret soutien de Danielle Mitterrand, le scénario tel qu'il s'est effectivement déroulé: il fut ainsi convenu qu'à l'occasion du déplacement de son mari au Cambodge le 11 février 1993 - première visite d'un président français depuis celle du Général De Gaulle en 1966 - Handicap

International remet symboliquement à François Mitterrand les 15 000 premières signatures recueillies par l'association en faveur de l'interdiction de cette arme.

Quelques heures plus tard - s'exprimant dans l'un des pays les plus pollués de la planète par les mines antipersonnel - le président de la République officialisera un moratoire sur les exportations de mines antipersonnel par la France, et annoncera son intention de convoquer une conférence de révision de la Convention de 1980. Quant au courrier de confirmation de la convocation de la conférence par la France, adressé au secrétaire général des Nations Unies et signé de Georges Kiejman, ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères, il est daté du 16 février, à quelques semaines de la cohabitation...

Convoquée par la France au nom des principes humanitaires, la conférence s'est ouverte à Vienne le 25 septembre 1995. Mais rapidement, l'impasse des discussions conduira à son ajournement, puis à l'échec retentissant des négociations reconduites à Genève en avril 1996.

C'est la dramaturgie même de cet échec en deux temps - se concluant de fait par un affaiblissement de la Convention de 1980 que la conférence était censée renforcer, dès lors qu'elle légalisait les nouvelles générations de mines dites intelligentes – qui a permis de fédérer, pour la première fois dans l'histoire des traités internationaux, les objectifs et les ambitions de représentants de la société civile et de certains gouvernements.

La suite fait partie de l'histoire officielle. Refusant courageusement la fatalité de l'échec de Vienne et Genève, le Canada invitera tous les états désireux d'améliorer la situation malgré tout, à se réunir à Ottawa. A

cette occasion, en tant que pays hôte, il imposera un agenda ambitieux et la présence des ONG de ICBL dans les huis clos habituels des états... Le processus d'Ottawa était sur les rails et aboutira, en décembre 1997, à l'interdiction complète des mines antipersonnel.

Cette victoire sera précédée en octobre de l'annonce de l'attribution du prix Nobel de la paix aux ONG membres d'ICBL. Tout au long d'un calendrier de conférences de négociation particulièrement intensif, l'alliance objective scellée entre ICBL et une poignée de pays emmenés par le Canada a fait merveille, bousculant toutes les pratiques habituelles de la diplomatie en matière de traités.

Danielle Mitterrand et la "nouvelle diplomatie"

Au cours de ces cinq années de mobilisation permanente, Danielle Mitterrand ne s'est jamais désintéressée du sujet, nous faisant l'honneur de sa présence à deux reprises autour des "Pyramides de chaussures" - érigées chaque année par Handicap International au Trocadéro - pour protester contre le massacre programmé parmi la population civile.

Nous y demandions spécifiquement à la France de renoncer à cet armement, et de rejoindre le processus d'Ottawa. Au final, ce ne fut le cas que tardivement, lors de l'alternance politique issue de la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac. Dans la foulée des élections, Lionel Jospin et Tony Blair entraîneront conjointement l'Europe dans un soutien sans faille au futur traité d'interdiction des mines antipersonnel.

La "nouvelle diplomatie" était née ; elle démontrera à nouveau son efficacité lors de la négociation et la préparation d'un autre traité dans le domaine du désarmement – le Traité d'Oslo – dont le processus sera

lancé en 2008 par la Norvège, soutenue vigoureusement par la Coalition des ONG contre les BASM, aujourd'hui interdites.

Pour nous, une chose est certaine: sans l'écoute de Danielle Mitterrand et son intervention au sommet de l'état, l'histoire de ces deux traités aurait été bien différente. Peut-être même n'auraient-ils pas vu le jour. Aussi, au moment de nous recueillir pour honorer sa mémoire, nous sommes heureux de pouvoir lui rendre hommage par ces quelques lignes pour son engagement à nos côtés, au nom des victimes de la barbarie humaine.

* Handicap International, Human Rights Watch/arms project, Medico International, Mines Advisory Group, Physicians for Human Rights et Vietnam Veterans of America Foundation

Photo: Danielle Mitterrand (à gauche) signant une pétition contre les mines antipersonnel en 1999, avec Jean-Baptiste Richardier (à droite) © Hermine Cleret / Handicap International